

Questions traitées et synthèse.

Question N°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Les réactions des parents et des enseignants sont mitigées face au travail scolaire : trop, pas assez, fait rapidement, lentement
- La question de l'effectif des classes est essentielle : peut-on faire travailler efficacement quand le nombre d'élèves est trop important ?
- La question de l'ennui en classe est évoquée : n'est-ce pas une problématique de collège et de lycée plus que d'école primaire où la polyvalence du maître et l'organisation pédagogique (emploi du temps) peuvent permettre de lutter contre ce désintérêt ? C'est une voie à exploiter ...
- L'école primaire propose aux enfants, tout au long de leur cursus une grande variété d'approches et de contenus pédagogiques : cette liberté pédagogique essentielle doit être préservée et réaffirmée.
- L'école doit s'ouvrir sur l'extérieur et proposer d'autres « matières » qui pourraient intéresser les élèves . de ce point de vue, la place des TICE est fondamentale bien que l'usage de cet outil doive être raisonné.
- La question des TICE pose le problème des moyens dévolus aux écoles. L'État impose mais c'est aux collectivités territoriales d'assumer le coût : n'y a-t-il pas là une source d'inégalité qu'il faut corriger et combler ?

Question N°13 : comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

- L'hétérogénéité des classes est difficile à gérer pour les enseignants pour qui les moyens institutionnels (politique des cycles, RASED , ...) ne sont pas suffisamment mis en œuvre et exploités. Il faut réaffirmer les principes de la Loi d'Orientation de 1989 et donner aux écoles, aux équipes les moyens de les mettre réellement et efficacement en œuvre .
- Différentes propositions et solutions sont évoquées et discutées :
 - le RASED : exiger des RASED complets et des personnels qualifiés en leur donnant des moyens – locaux, déplacements , formation,
 - des maîtres supplémentaires ,
 - des personnels pouvant aider et suivre les enfants, les familles en dehors de l'école (nécessité de relais),
 - la nécessité pour l'ensemble des enseignants d'une formation de qualité pour connaître et appréhender les multiples difficultés des élèves à l'heure actuelle.
- Tous les participants s'accordent pour que soient mises en place, dès la Maternelle, des actions de prévention et de repérage des difficultés.
- La place et le rôle des parents est affirmé : seuls les enseignants peuvent peu . Il faut que les parents soient partie prenante, qu'un dialogue (que chacun reconnaît souvent anxieux et difficile) s'instaure.
- Le problème de l'orientation est posé, même s'il n'intéresse pas au premier chef, l'auditoire car s'orienter c'est choisir la voie la plus adaptée à l'enfant, à ses besoins et à ses compétences.

Question N°21 : faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

- Un constat est dressé de la formation des enseignants : si le niveau de la licence est exigé, les maîtres présents déplorent la courte durée de la formation professionnelle (1 an) qu'ils jugent inadéquate pour découvrir l'essentiel d'un métier exigeant, polyvalent et difficile.
- Il existe déjà une multiplicité de métiers nécessaires au bon fonctionnement de l'École (ATSEM, personnel médical et social mais en nombre nettement insuffisant.): tous les participants le reconnaissent et souhaitent leur développement quantitatif et qualitatif.
- Un besoin est né de la présence à l'intérieur de l'École d'autres personnels devenus nécessaires pour aider à l'accomplissement des multiples tâches actuellement dévolues aux maîtres. : aides éducateurs, ou assistants d'éducation, personnels de surveillance et d'aide , personnels sociaux et médicaux, etc.

- Il existe une complémentarité entre le métier d'enseignant et celui de la « vie scolaire » : ce besoin est de plus en plus ressenti au sein même de l'école primaire jusqu'alors polyvalente. La polyvalence d'une équipe pluricatégorielle est nécessaire. Faut-il créer de « nouveaux » métiers ?
- Les aides – éducateurs sont devenus des personnels indispensables et leur suppression et leur renouvellement partiel est source d'inquiétudes.. Leur « retour » est exigé.
- Le statut de directeur d'école (différent de celui de chef d'établissement) est présenté aux partenaires de l'école . Leur rôle est essentiel et ils ont besoin d'une réelle reconnaissance de leur statut et de leurs missions.

Trois priorités pour l'École.

① Il convient de définir les missions fondamentales de l'École (loi d'Orientation) mais aussi les moyens qu'on lui octroie pour y parvenir (loi de programmation).

② La prise en compte des enfants, des élèves est essentielle : l'orientation, la formation ne doit pas se faire par l'échec mais par le désir de s'insérer dans la société.

③ L'École, tous ses acteurs et partenaires , doivent se connaître, dialoguer afin d'œuvrer tous ensemble pour former des citoyens et des individus capables de vivre ensemble.